DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE ROISSY-EN-BRIE →AUTRE COMMUNE
ANNEE SCOLAIRE 2027-2028

Document à remettre au service scolaire (voir mail en bas de page) avant le 31 mars 2027

INFORMATIONS FAMILLE	
Nom et prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Niveau de l'enfant en 2027-2028	
Nom et prénom du responsable légal	
Adresse du responsable légal	
Téléphone	
Mail	

ECOLE DE SECTEUR		**ECOLE DEMANDEE**	
ECOLE		ECOLE	
CLASSE		CLASSE	
VILLE	**ROISSY-EN-BRIE**	VILLE	

MOTIFS DE LA DEMANDE (cocher à gauche)		**JUSTIFICATIFS A FOURNIR**
	Continuité de scolarité (déménagement)	Justificatif de domicile du/des responsable(s) légal(aux) de moins de 3 mois
	Frère ou sœur déjà inscrit dans l'école demandée	Certificat de scolarité du/des enfant(s) inscrits
	Raisons médicales	Certificat du médecin scolaire ou du médecin agréé Education Nationale
	Renouvellement de dérogation (passage CP)	Certificat de scolarité de l'enfant

AUTRES MOTIFS : décrire la situation, des justificatifs pourront vous être demandés par l'Administration

COMPOSITION FAMILIALE				
Noms et prénoms des enfants à charge	Date de naissance	Si les enfants sont en âge scolaire		
		Ecole fréquentée	Classe	Ville

☐ **J'ATTESTE ETRE TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE ET AVOIR L'ACCORD DE L'AUTRE TITULAIRE LE CAS ECHEANT POUR CETTE DEMANDE DE DEROGATION**

NOM PRENOM : …….. DATE : ……. SIGNATURE :

RESERVE A L'ADMINISTRATION	
VILLE DE ROISSY-EN-BRIE	**VILLE D'ACCUEIL**
ACCORD ☐ REFUS ☐ Avec participation financière de la commune de résidence ☐ Sans participation financière de la commune de résidence ☐ Réciprocité gratuite ☐	ACCORD ☐ REFUS ☐ Avec participation financière de la commune d'accueil ☐ Sans participation financière de la commune d'accueil ☐ Réciprocité gratuite ☐
Date : Signature du Maire et cachet	Date : Signature du Maire et cachet

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en contactant la mairie de Roissy-en-Brie.